

**École élémentaire André Higonet**  
**2948 route de Mâcon**  
**71870 Hurigny**  
Tél : 03.85.34.79.75  
mail : ce.0710249k@ac-dijon.fr  
web : http://ele-hurigny-higonet-71.ec.ac-dijon.fr/

**Procès-verbal  
du conseil d'école  
du 7 novembre 2017**

Présents : Mmes Bernard-Quinanzoni, Fougeras, Cayrier-Landré, Usinabia, Nouveau et Bernard, représentantes des parents d'élèves  
M. Vallet, adjoint chargé des affaires scolaires  
Mmes Drevet, Hennebaut, Ruoppolo, Drouot, MM. Pitre, Valentin et Duquennoy enseignants  
M. Delarche, enseignant spécialisé  
Mme Lavenant, psychologue scolaire  
Mme Decreusefond, DDEN

Excusés : M. François, Inspecteur de l'Education Nationale  
M. Deynoux, Maire  
Mme Meunier, enseignante  
Mmes Rativet et Papet, représentantes des parents d'élèves (suppléantes)

Mme Usinabia est désignée comme secrétaire de séance.

### **1/ Résultat des élections**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre.  
Nombre d'électeurs inscrits : 178 / Votants : 130 dont 10 bulletins blancs ou nuls.  
Taux de participation : 73,03 % (en 2016 : 69,46 %, en 2015 : 68,11% ).

### **2/ Rentrée 2017**

#### ***Effectifs et répartitions***

Mme Drevet	M Duquennoy Mme Drouot	Mme Hennebaut	Mme Ruoppolo Mme Meunier	M Pitre
23 élèves	23 élèves	25 élèves	19 élèves	22 élèves
7 GS	8 CP	6 CE1	10 CM1	11 CM1
16 CP	15 CE1	19 CE2	9 CM2	11 CM2

Soit 112 élèves.

L'équipe enseignante est assistée de : Mme Belaloui, Accompagnante d'Élève en Situation de Handicap, Mme Vannier, Employé de Vie Scolaire et Mme Passot, ATSEM.

Prévision pour 2018 : 109 élèves du CP au CM2

### **3/ Vote du règlement intérieur**

Aucune modification n'est proposée, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

#### **4/ Présentation du RASED**

Mme Lavenant, psychologue de l'Éducation Nationale, intervient sur 17 écoles du secteur et siège également à la MDPH. Elle remercie la municipalité pour l'accueil qui lui a été fait, la rénovation du bureau du RASED et l'achat des tests psychologiques dont elle a besoin pour mener ses missions.

Elle intervient auprès des enfants sur demande des enseignants ou des parents. L'accord de la famille est obligatoire. Missions : bilans psychologiques, bilans pour demande d'AVS en partenariat avec la MDPH, suivis lorsqu'il existe un mal-être à l'école, entretiens ponctuels avec les familles ou les enfants. Mme Lavenant ne fait pas de thérapie.

M. Delarche, enseignant spécialisé dans l'aide pédagogique (maître E), intervient sur les communes du secteur. Il prend en charge directement des élèves ayant des difficultés persistantes dans leurs apprentissages et quand les aides mises en place en classe ne sont pas suffisantes et doivent être renforcées. Il intervient également de façon indirecte pour aider les enseignants dans l'analyse des difficultés de leurs élèves et pour les aider à mettre en place les adaptations nécessaires en classe. M Delarche remercie la municipalité et l'équipe enseignante pour l'accueil dans l'école.

#### **5/ Les missions des DDEN**

Mme Decreusefond présente la fonction des DDEN (délégués départementaux de l'Éducation Nationale). Elle souligne le rôle de médiation, de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité. Les DDEN veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école. Ils visitent les locaux chaque année et contrôlent le registre de sécurité.

#### **6/ Projet d'école**

M. Pitre présente le fonctionnement de la ludothèque. Elle est installée dans l'ancienne BCD et est ouverte aux élèves de toutes les classes aux récréations du matin sous la surveillance d'un enseignant.

Une trentaine de jeux sont actuellement disponibles. Certains ont été fabriqués par des élèves l'année dernière. Les autres sont des jeux du commerce qui nous ont été conseillés par Laurent Fayard de l'association « Allez on Joue ».

Mme Ruoppolo présente les « Récréations animées ». Les CM (par groupe de 2) ont en charge l'organisation d'ateliers pendant certaines récréations (ex : dessin, origami, parcours d'échasses, molkki, mandalas au sol, lancers d'adresse....). Les élèves les plus jeunes apprécient.

Ces deux premières actions ont pour objectif de responsabiliser les plus grands pour en faire des « leaders positifs ». Elles permettent à des élèves d'âges différents de jouer ensemble. Un conseil d'élèves a été créé pour réguler ces dispositifs et pour traiter des problèmes qui peuvent exister dans la cour de récréation. Deux réunions sont prévues par période.

Le dispositif de parrainage a évolué vers un dispositif de rencontres interclasses.

Classes de M Pitre et Mme Drevet : les CM ont fait découvrir les jeux de la ludothèque aux GS / CP. La rencontre s'est très bien passée. Les élèves de M Pitre se sont énormément investis et ont très bien pris en charge les petits.

Classes de Mme Ruoppolo, Meunier, Drouot et M Duquennoy : les élèves ont été répartis en deux ateliers tournants : découverte des jeux de la ludothèque et découverte de la classe mobile.

La classe de Mme Hennebaut parraine une classe de l'école maternelle : des lectures d'albums seront proposées aux petits.

Mme Hennebaut présente les évaluations diagnostiques de début d'année. La compréhension du vocabulaire mathématiques et la compréhension en lecture font l'objet d'une attention particulière de l'équipe enseignante. Messieurs Delarche et Valentin ont aidé les enseignants à faire passer ces évaluations. Elles permettent de cibler les difficultés des élèves et de définir les dispositifs pour y remédier. De nouvelles évaluations auront lieu en fin d'année. Un répertoire de mots est mis en place progressivement. Il sera complété d'année en année.

## **7/ Projets des classes**

- GS / CP :
  - Prix les incorruptibles en partenariat avec la bibliothèque municipale. Des livres vont circuler dans les familles avec un vote en fin d'année pour primer un des ouvrages.
  - Lab 71 (ateliers scientifiques sur l'eau) avec la classe de M. Duquennoy
  - École et cinéma : 3 films par trimestre au cinéma de Mâcon. Travail en classe sur ces films : réflexion à partir de l'affiche, hypothèses...
- CP / CE1 :
  - La classe a participé à la Fête de la science. Plusieurs défis ont été proposés concernant les thèmes suivants : les états de l'eau (solide / liquide), les objets techniques (comparer le fonctionnement de différentes lampes de poche), le vivant (les ovipares).
  - Prix les incorruptibles
  - Dans le cadre de la Manufacture d'idée, dont le thème sera « Les usages du monde », une correspondance avec une classe de Bobigny va être mise en place.
- CE1 / CE2
  - Prix les incorruptibles
  - École et cinéma
- CM1 / CM2 a (Mmes Ruoppolo et Meunier)
  - Projet commun avec le collège : projet de programmation (logiciel Scratch). Les élèves du collège enverront à nos élèves des défis à réaliser puis les rôles seront inversés. Les élèves clôtureront ce programme par une rencontre au collège.
  - Projet de voir de la musique vivante : toucher des instruments, voir une répétition, assister à un concert
  - Manufacture d'idée : faire de la musique
  - Visite du musée de la mine à Blanzky en lien avec le programme d'histoire.
- CM1 / CM2 b (M Pitre)
  - Participation au projet de programmation avec le collège.
  - École et cinéma
  - Visite du musée de la mine à Blanzky en lien avec le programme d'histoire.
  - Projet sur la guerre de 1914 et le devoir de mémoire (12ème session organisée par les anciens combattants).

## **8/ Coopérative scolaire**

pour l'année de 2016-2017 : dépenses 1332,15 €, recettes 1302,00 €, déficit 30,15 €  
solde du CCP en début d'année scolaire : 1637,63 €  
pour l'année de 2017-2018 : cotisations des parents : 705,00 €

## **9/ Rentrée 2018**

M. Vallet informe le conseil d'école que le conseil municipal ne s'est pas encore positionné sur la question des rythmes scolaires. Il précise que la municipalité souhaite recueillir l'avis des parents et des enseignants. Un comité de pilotage aura lieu fin novembre ou début décembre.

M Duquennoy rappelle les conditions pour un retour à la semaine de quatre jours. Une proposition conjointe du conseil d'école et du conseil municipal doit être présentée au Directeur Académique. En revanche, le choix de maintenir ou non les TAP appartient uniquement à la municipalité.

Lors des futurs débats, parents, enseignants et élus devront d'abord penser à l'intérêt de l'enfant.

## **10/ Questions et remarques diverses**

M. Vallet informe le conseil que deux agents sont en arrêt maladie en ce moment. Mme Boisseau gère 30 élèves en garderie. Il est demandé aux parents de faciliter son travail et de s'écarter lorsqu'elle conduit les élèves à la garderie pour que le rang ne se disperse pas.

M. Vallet informe également le conseil d'école que la municipalité souhaite planter un arbre de la laïcité au parc du château. Une cérémonie aurait lieu en décembre. Les élèves de l'école participeront et un travail sur la laïcité sera mené à l'école.

### **Question : Pourquoi les élèves de GS/CP ne peuvent pas se rendre aux toilettes pendant la classe ?**

Les élèves doivent se rendre aux toilettes pendant la récréation. Cette règle s'applique à toutes les classes de l'école. Cependant, en cas d'urgence, les enseignants en autorisent l'accès pendant la classe.

### **Question : Peut-on vérifier que les GS mettent leur manteau en sortant en récréation ?**

Deux familles ont vu que leurs enfants ne portaient pas leur manteau pendant la récréation du matin. Les enseignants demandent aux élèves de mettre leur manteau mais ils leur arrivent de l'enlever quand ils jouent. Les enseignants seront vigilants sur ce point. M Duquennoy rappelle que les températures ont été clémentes jusqu'aux vacances de la Toussaint. De plus, de nombreux vêtements attendent leurs propriétaires dans le hall de l'école.

### **Question : Y a-t-il des « ponts » pour les jours fériés ?**

Il n'y a pas de « ponts » cette année.

A 20h30, la séance est levée.

Le Président  
M Duquennoy

La secrétaire  
Mme Usinabia